J'ai refusé

Michel Monod - Suisse

J'ai accompli le service d'instruction militaire de 4 mois en 1960 puis j'ai refusé les ordres de marche suivants. Cela m'a valu un procès au tribunal militaire et une condamnation de 4 mois de prison à Saint Antoine à Genève. Puis j'ai refusé à nouveau 2 fois les ordres de marche et j'ai été condamné à 2 mois puis un mois et enfin exclu de l'armée. J'ai ensuite refusé de payer la taxe militaire chaque année ce qui m'a valu 15 apparitions au tribunal militaire et 15 fois 2 jours de prison à Chandollon. J'ai aussi essayé de refuser l'impôt de défense nationale sans succès car il y avait menacé de saisie. J'ai assisté plusieurs fois à des procès d'objecteurs comme témoin jusqu'à l'introduction du service civil en Suisse. Comme Représentant de l'Internationale des Résistants à la Guerre à la Commission des Droits de l'Homme à l'ONU j'ai travaillé à une résolution pour la reconnaissance de l'objection de conscience qui a été présentée par le Représentant de la Hollande et acceptée par consensus par la Commission et renouvelée 4 fois.